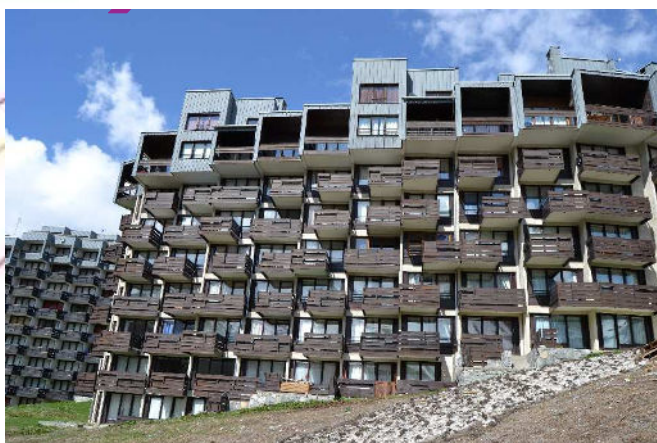


Copropriété Le Curling B Tignes

Une rénovation globale



AVANT



APRÈS

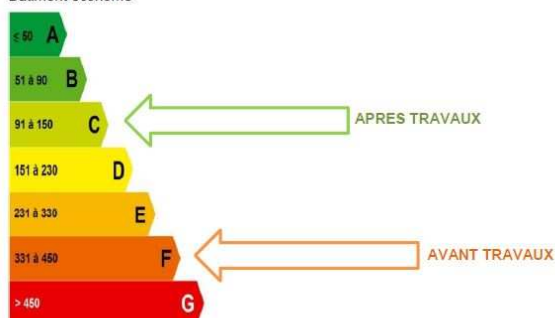
La copropriété **Le Curling B** est constituée d'un bâtiment de volumétrie maximale de 11 étages. L'ensemble représente 6958 m² chauffés pour un usage principal de logements (122 appartements) ainsi que 7 commerces, l'ensemble implanté au lieu dit « Le Val Claret » sur la commune de Tignes. La livraison du bâtiment date de 1969.

HISTORIQUE REFLEXIONS CONSEIL SYNDICAL :

Suite à des pathologies croissantes depuis 2000, la copropriété a fait réaliser un audit énergétique par le Bureau d'Etudes Eco'Services. Les conclusions de l'audit ont motivé les copropriétaires à lancer une étude de maîtrise d'œuvre démarrée en 2012 avec le Bureau d'Etudes ENEOS. En décembre 2013, l'Assemblée Générale des copropriétaires a voté le principe des travaux. Quelques modifications ont été apportées suite à la demande de la Mairie en 2014. La copropriété a alors constitué un comité de pilotage de quelques copropriétaires qui ont suivi, dès son lancement, le chantier. Les travaux ont été suspendus durant la saison d'hiver 2015-2016 et ont été terminés pour la saison 2016-2017. Une synthèse des travaux a été présentée à l'Assemblée générale des copropriétaires de février 2016, avant une présentation complète des travaux achevés en février 2017.

PERFORMANCE

Bâtiment économe



Bâtiment énergivore

Réduction de près de 70% de la consommation de chauffage

Travaux

	Existant	Programme des travaux R: Résistance thermique additionnelle
Toiture	- Couverture bac acier non isolée ou - toiture terrasse non isolée	Réfection complète des toitures et nouvelle étanchéité sur toits terrasses et porte neige R = 4,3 m².K/W
Murs	béton banché non isolé	Isolation Thermique Extérieure avec 8 cm de polyuréthane en soubassement + habillage pierres et 12 cm de laine de roche + enduit ou bardage bois et métal en partie courante R = 3,2 et 3,7 m²K/W respectivement
Garde-corps	Garde-corps bois vétustes	Remplacement des tous les garde-corps bois/métal balcons et loggias
Menuiseries extérieures	Bois Simple vitrage U_{moy} > 3 W/ m².K	Remplacement à neuf par châssis bois (logements) et aluminium (halls) avec double vitrage 4/16/4 ou 8/12/4 peu émissif à isolation renforcée U = 1,4 W/ m².K
Planchers bas	Dalle béton non isolée : - sur cave - sur surplombs de façades	- Isolation du plafond des caves et locaux non chauffés en fibroc 10 cm R = 2,42 m².K/W - Isolation sur surplomb en fibroc 15 cm R = 4,2 m².K/W
Ventilation	Ventilation naturelle + infiltrations parasites	Ventilation mécanique hygroréglable basse pression (VMC-BP)

Entreprises et enjeux financiers

		Montant TTC
Travaux 3 608 000 €	Lot Echafaudages - SARL F.M Démolition-Reconstruction - Albens (73)	167 000 €
	Lot Maçonnerie Terrassement - SARL ANSELMO - La Ravoire (73)	170 000 €
	Lot Etanchéité - EURL Isolation Etanchéité 73 - Bourg-St-Maurice (73)	234 000 €
	Lot Bardage Couverture Zinguerie - SARL CMB - La Léchère (73)	883 000 €
	Lot Isolation thermique extérieure - SA Sonzogni Frères - St-Jean-de-Maurienne (73)	531 000 €
	Lot Menuiseries extérieures - SAS GAL - Aime (73)	864 000 €
	Lot Serrurerie - SAS Covermetal - Challes-les-Eaux (73)	278 000 €
	Lot Peinture - SARL UC-Bâtiment - Barby (73)	195 000 €
	Lot Electricité - ANTELEC - Aix-les-Bains (73)	45 000 €
	Lot ventilation - IDEX Energies Agence Savoie Mont Blanc - Seez (73)	223 000 €
	Lot Plomberie Chauffage - SARL Hygien'Air - Méry (73)	18 000 €
Etudes et suivi	Maîtrise d'œuvre (études et suivi chantier)	290 000 €
	Bureau de contrôle - Bureau VERITAS - St Alban-Leyse (73)	5 000 €
	Coordinateur SPS - APAVE SUDEUROPE - Ste Hélène-du-Lac (73)	5 000 €
	Diagnostic Amiante Avant Travaux	10 000 €

Maître d'œuvre

ENEOS SARL, Bassens (73)

Maître d'ouvrage

Copropriété Le Curling B
73320 TIGNES

Représentée par son syndic :

SOGIMALP Tarentaise

55 Avenue du Centenaire, 73700 Bourg-Saint-Maurice

Accompagnement

Espace Info Energie de la Savoie

Asder Maison des Energies

124 rue du Bon Vent BP 99499

73094 CHAMBERY CEDEX 9

Tél : 04.79.85.88.50

info@asder.asso.fr www.asder.asso.fr

Aides financières

La copropriété regroupant majoritairement des résidences secondaires, elle ne peut bénéficier des aides des collectivités locales ou nationales. Elle a pu cependant « vendre » les économies d'énergies réalisées par les travaux par le biais de 'certificats d'économies d'énergie' (CEE) à hauteur de 10 000 €.